

Que deviennent les diplômés de Licence Professionnelle ?

Année universitaire 2016-2017

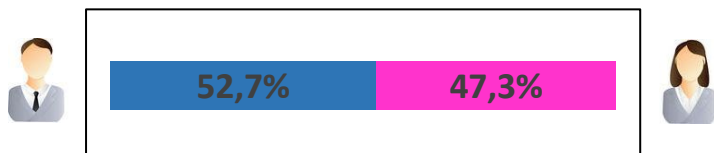
En 2016-2017, l'Université d'Orléans proposait, trente Licences Professionnelles, réparties entre les UFR Droit, Économie et Gestion, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences et Techniques ainsi que les quatre IUT'S.

Ce diplôme s'obtient en un an et est accessible avec un Bac+2 validé.

La vocation du diplôme de Licence Professionnelle est l'entrée dans la vie active sans poursuivre d'études.

Parmi les 895 étudiants inscrits en Licence Professionnelle en 2016-2017, 807 d'entre eux ont obtenu le diplôme à la fin de l'année, **soit un taux de réussite de 90,2 %**.

Une majorité des diplômés était des hommes : 52,7 % d'hommes et 47,3 % de femmes. Le domaine Science et Techniques avait un taux de féminisation inférieur à la moyenne.



La moyenne d'âge des diplômés était de 22,6 ans, s'étendant de 19 à 52 ans et cinq étudiants sur six (85,4 %) appartenaient à la classe d'âge des 20-24 ans.

0,4 % des cursus ont été suivis en reprise d'études non financées et 9,8 % en formation continue. La grande majorité des inscriptions était en formation initiale et par apprentissage ou contrat de professionnalisation : 41,8 % en formation initiale et 48,1 % en formation par apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

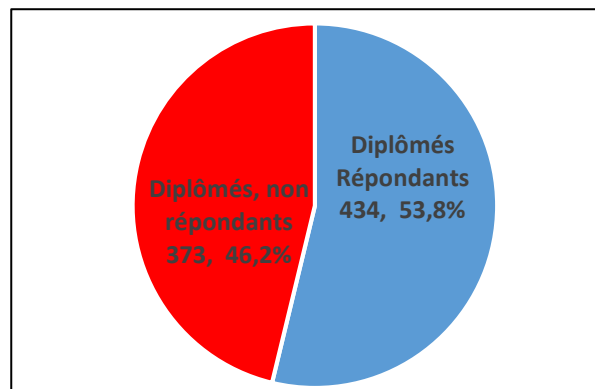
Interrogés 30 mois après l'obtention de leur diplôme au 1^{er} décembre 2019, l'enquête avait pour but de connaître sur une période d'observation de 18 et 30 mois, la situation des diplômés de Licence Professionnelle.

Les diplômés sont-ils entrés sur le marché du travail, après l'obtention de leur diplôme ? Si oui, quand sont-ils entrés ? Quelles fonctions occupent-ils et à quel salaire ? Dans quelles régions travaillent-ils ? Sont-ils satisfaits de leurs emplois ?

Ce document présente les résultats toutes disciplines confondues. Un document détaillé par discipline est disponible à l'adresse suivante : www.univ-orleans.fr/fr/univ/formation/observatoire-vie-etudiante/enquete-insertion-pro/licence-pro

434 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un **taux de réponse de 53,8 %**.

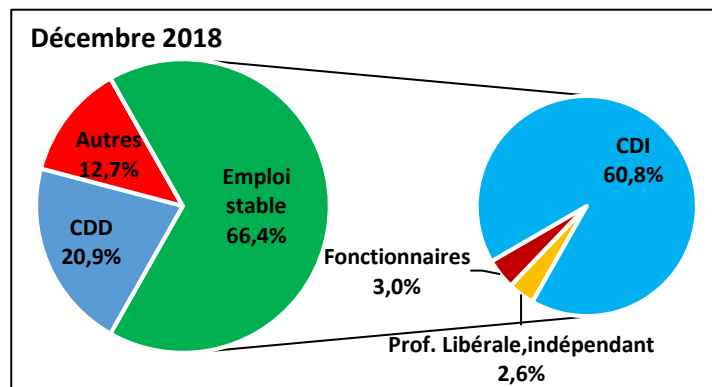
La population des répondants à l'enquête est représentative de la population des diplômés.



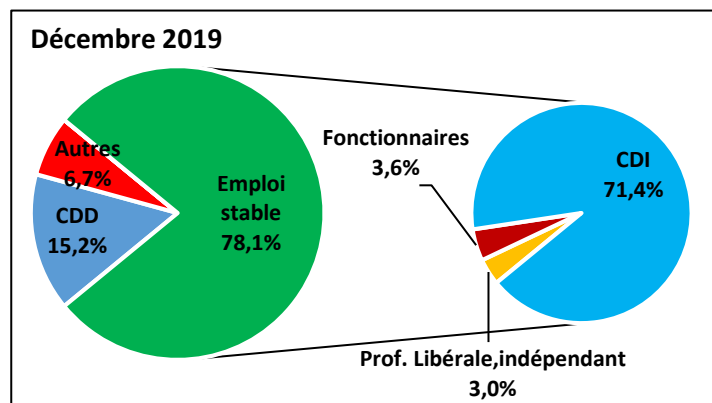


Evolution de l'emploi 2018—2019

	Au 1 ^{er} décembre 2018	Au 1 ^{er} décembre 2019
En emploi	61,8 %	75,8 %
Taux d'emploi chez les hommes	64,2 %	74,1 %
Taux d'emploi chez les femmes	58,9 %	77,7 %



	Au 1 ^{er} décembre 2018	Au 1 ^{er} décembre 2019
Part des Emplois stables ¹	66,4 %	78,1 %
Part des Emplois stables chez les hommes	69,8 %	82,6 %
Part des Emplois stables chez les femmes	62,2 %	73,2 %



On observe une assez bonne reprise professionnelle puisque près des deux tiers des diplômés qui n'avaient pas d'emploi (hors ceux en poursuite d'études) ou étaient inactifs en 2018 (63,2 %), occupent un emploi en 2019.

	Au 1 ^{er} décembre 2018	Au 1 ^{er} décembre 2019
Temps Plein	96,6 %	95,7 %
Part des Temps Plein chez les hommes	98,0 %	97,1 %
Part des Temps Plein chez les femmes	95,0 %	94,3 %

¹ On considère comme emploi stable les Contrats à Durée Indéterminée (CDI), les fonctionnaires et les professions libérales.



Niveau de l'emploi occupé

	Au 1 ^{er} décembre 2018	Au 1 ^{er} décembre 2019
Emploi de niveau ingénieur, cadre	13,4 %	22,2 %
Emploi de niveau intermédiaire	73,5 %	64,7 %
Autre, type d'emploi	13,1 %	13,1 %

Observons le niveau de l'emploi occupé chez les hommes :

	Au 1 ^{er} décembre 2018	Au 1 ^{er} décembre 2019
Emploi de niveau ingénieur, cadre	19,5 %	26,2 %
Emploi de niveau intermédiaire	72,5 %	66,3 %
Autre, type d'emploi	8,1 %	7,6 %

Observons le niveau de l'emploi occupé chez les femmes :

	Au 1 ^{er} décembre 2018	Au 1 ^{er} décembre 2019
Emploi de niveau ingénieur, cadre	5,9 %	17,8 %
Emploi de niveau intermédiaire	74,8 %	63,1 %
Autre, type d'emploi	19,3 %	19,1 %

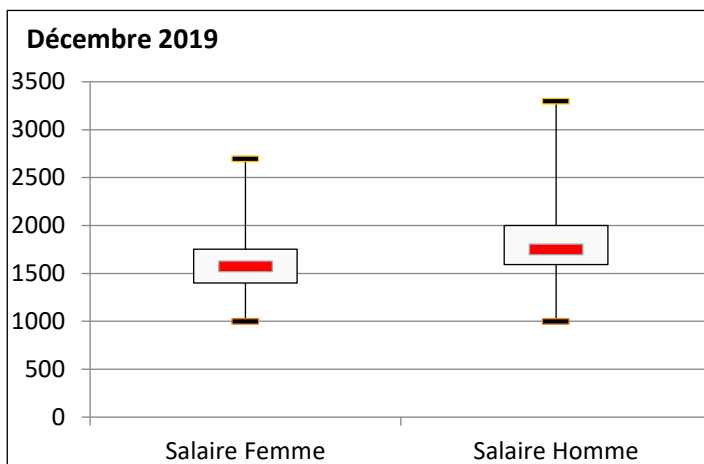
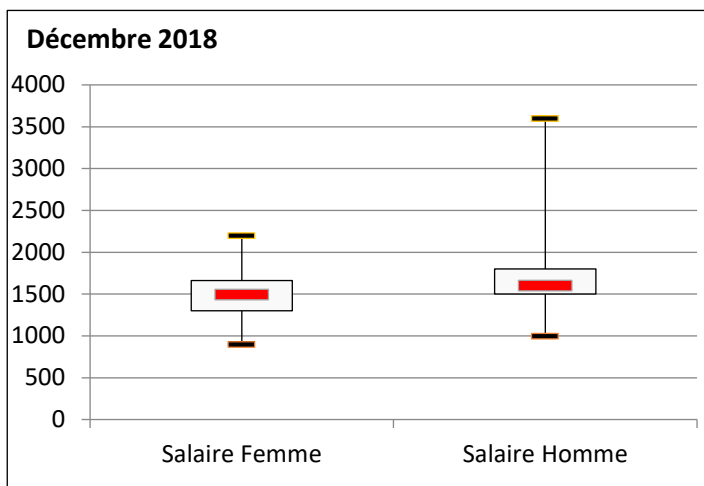
Evolution des salaires de 2018 à 2019

En 2018, le salaire médian pour la population enquêtée des diplômés de Licence Professionnelle est de **1550 € net mensuel pour un temps plein (hors primes)**. La moitié des diplômés en emploi touche entre 1380 et 1724 € nets par mois.

La répartition des salaires est moins favorable pour les femmes que pour les hommes : la moitié des salaires de ces dernières est comprise entre 1300 € et 1660 € alors que celle des hommes est comprise entre 1500 € et 1800 €.

En 2019, le salaire médian s'élevait pour les Français à 1789 euros selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) ¹. Ce salaire médian est supérieur à celui de la population enquêtée, qui est de **1658€ net mensuel pour un temps plein (hors primes)**. La moitié des diplômés en emploi touche entre 1500 et 1900 € nets par mois.

La répartition des salaires est moins favorable pour les femmes que pour les hommes : la moitié des salaires de ces dernières est comprise entre 1400 € et 1753 € alors que celle des hommes est comprise entre 1594 € et 2000 €.



¹ Selon l'INSEE, établir un salaire moyen des Français est pratiquement impossible en raison des variables à prendre en compte (temps partiel, congés...) qui nécessite des pondérations complexes. On utilise donc le salaire médian qui divise la population des actifs en deux : une moitié gagne plus et l'autre moitié gagne moins.

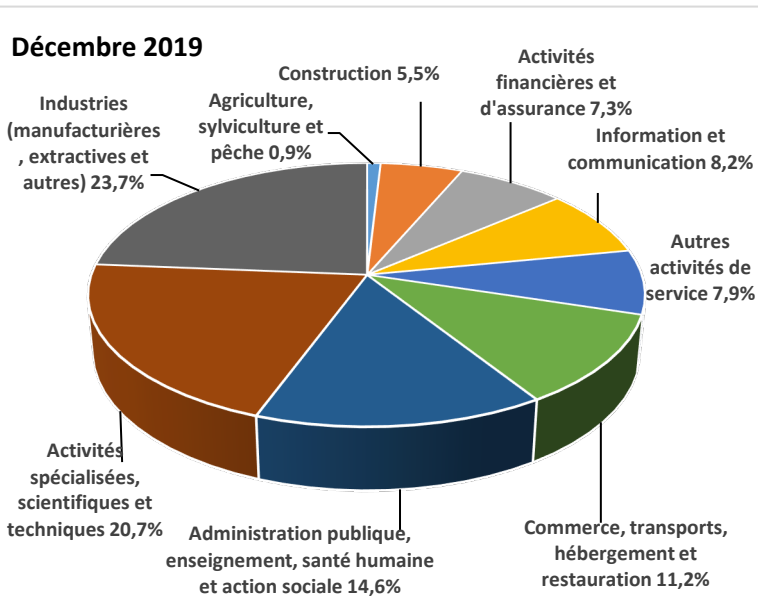


L'emploi en 2019

Domaine de Formation	En emploi au 1er décembre 2019	En étude avec emploi au 1er décembre 2019	En étude sans emploi au 1er décembre 2019	Recherche d'emploi ou dans l'attente d'un contrat au 1er décembre 2019	Se déclare sans emploi et n'en recherche pas au 1er décembre 2019
Droit, Économie et Gestion	76,3%	5,3%	5,3%	5,9%	7,1%
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	72,7%	13,6%	13,6%	0,0%	0,0%
Sciences Humaines et sociales	90,0%	0,0%	0,0%	0,0%	10,0%
Sciences, Technologies, Santé	75,1%	11,2%	5,2%	4,7%	3,9%
Ensemble	75,8%	8,8%	5,5%	5,1%	4,8%

Parmi les quatre domaines de formation, qui proposent ces licences professionnelles, les domaines, Droit Économie Gestion et Sciences, Technologies, Santé sont surreprésentés (respectivement 38,9 % et 53,7 % des diplômés), par rapport aux Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et Sciences Humaines, et sociales (respectivement 5,1 % et 2,3 % des diplômés).

Secteur d'activités



Le secteur d'activité, le plus représenté parmi les diplômés travaillant au 1^{er} décembre 2019 est :

L'industrie manufacturière, extractive et autre	23,7 %
---	--------

D'autres secteurs sont eux aussi, bien représentés, tels que :

Activités spécialisées, scientifiques et techniques	20,7 %
L'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	14,6 %
Commerce, transports, hébergement et restauration	11,2 %

Les moins représentés sont :

L'information et communication	8,2 %
Autres activités de service	7,9 %
Les activités financières et d'assurance	7,3 %
Construction	5,5 %
Agriculture, sylviculture et pêche	0,9 %

Parmi les différents secteurs d'activités, les secteurs qui ont un taux de féminisation supérieur, sont :

	Homme	Femme
Activités financières et d'assurance	29,2%	70,8%
L'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	31,3%	68,8%
Autres activités de service	34,6%	65,4%
Commerce, transports, hébergement et restauration	48,6%	51,4%



Accès à l'emploi

Le stage ou le contrat d'apprentissage effectué durant la licence est le principal moyen (33,1 %).

Viennent ensuite les démarches personnelles avec les candidatures spontanées (13,7 %), les relations personnelles (13,4 %), les réponses à une annonce hors Pôle Emploi (9,1 %), et suite à un dépôt de CV en ligne (7,0 %).

Le Pôle Emploi est considéré comme l'origine principale des emplois pour 5,5 % des répondants.

Sept diplômés ont créé leur entreprise, ce qui représente 2,1 % des emplois occupés.

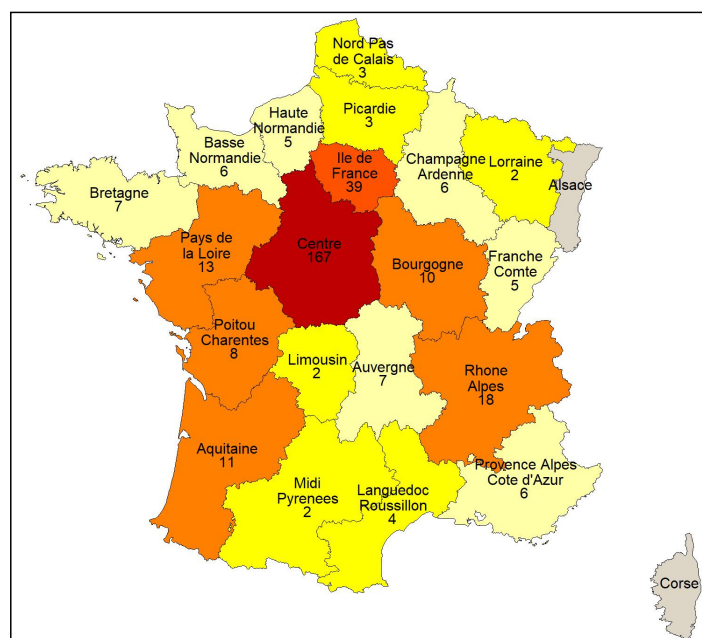
Perception de l'emploi occupé

En moyenne, 76,2 % des diplômés, considèrent que leur emploi correspond à un niveau bac +3 et 89,0 % des diplômés, estiment que leur emploi correspond à leur domaine de formation.

Bassin de recrutement des diplômés

Le bassin de recrutement des diplômés est déterminé à partir du code postal de l'entreprise dans laquelle les diplômés déclarent exercer leur emploi. Indépendamment de leurs origines géographiques, les diplômés s'insèrent en France métropolitaine.

Presque toutes les régions de France métropolitaine ont été accessibles à l'emploi pour les diplômés de l'université d'Orléans.



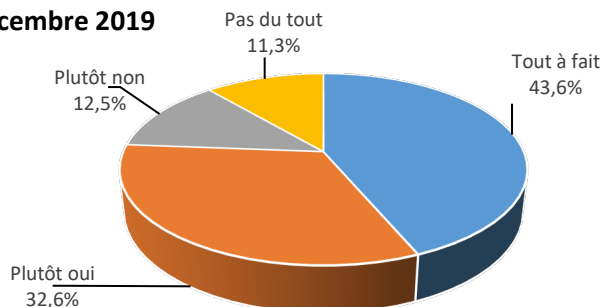
L'Ile-de-France et la région Centre restent néanmoins les bassins d'emplois privilégiés.

Parmi les diplômés originaires de la région Centre, près des trois-quarts (73,7 %) occupent leur emploi dans la région, les autres travaillent en Ile-de-France (6,2 %), dans une autre région française (19,6 %) ou à l'étranger (0,5%).

L'attractivité de la région Centre est très limitée : seulement 10,8 % des diplômés originaires d'autres régions sont restés dans la région de leurs études.

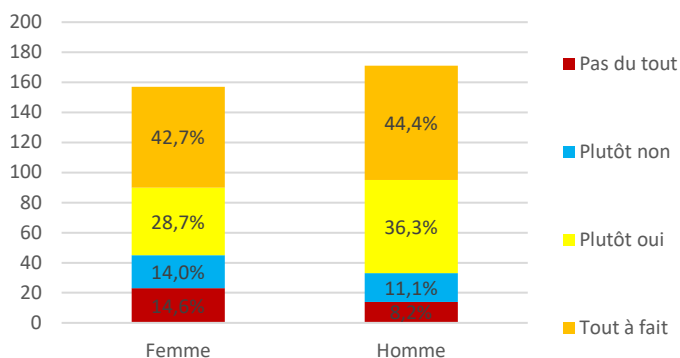
Ces diplômés originaires d'autres régions ont une faible capacité à la mobilité : Plus de la moitié (59,2 %) d'entre eux exercent leur emploi dans la région dont ils sont originaires.

Décembre 2019



Plus souvent que la moyenne, ce sont les hommes qui pensent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification (80,7 % contre 71,4 % pour les femmes).

Décembre 2019





Des emplois jugés satisfaisants

Emploi jugé globalement satisfaisant	95,4 %
--------------------------------------	--------

Une satisfaction liée à l'environnement de travail :

Autonomie dans le travail	97,8%
Intégration dans l'entreprise	96,4%
Intérêt des missions	93,8%
Ambiance de travail	92,9%
Charge de travail	90,1%
Responsabilité dans l'entreprise	89,3%
Proximité avec le lieu de résidence	84,7%

Une satisfaction moindre concernant les perspectives d'évolution et la rémunération :

Rémunération	71,6 %
Perspectives d'évolution dans l'entreprise	70,2 %

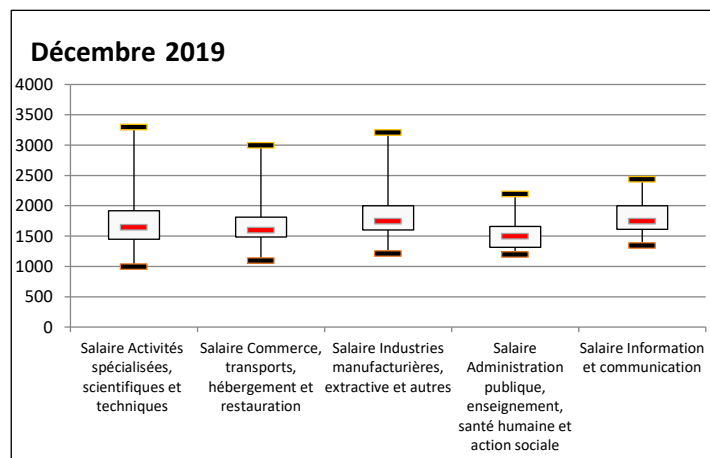
Les diplômés ayant un emploi sont-ils à la recherche d'un nouvel emploi ?

A la recherche d'un nouvel emploi	22,0 %
-----------------------------------	--------

Une recherche liée principalement liée à l'environnement de travail :

Intégration dans l'entreprise jugée insatisfaisante	75,0 %
Intérêt des missions jugé insatisfaisante	75,0 %
Ambiance de travail jugé insatisfaisante	65,2 %
Autonomie dans le travail jugé insatisfaisante	57,1 %
Responsabilité dans l'entreprise jugé insatisfaisante	51,4 %

Revenu net mensuel selon les secteurs d'activité, les plus représentés



On observe que la répartition des salaires était plus favorable pour les diplômés travaillant dans des secteurs à forte proportion masculine par rapport à ceux travaillant dans des secteurs à dominante féminine.

	Homme	Femme
L'information et communication	70,4 %	29,6 %
Industries (manufacturières, extractives et autres)	62,8 %	37,2 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	55,9 %	44,1 %
L'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	31,3 %	68,8 %
Commerce, transports, hébergement et restauration	48,6 %	51,4 %

Titre : Poids des hommes et des femmes selon les secteurs d'activité les plus représentés

En effet, dans les secteurs à forte proportion féminine, la répartition des salaires du secteur des autres activités de service est la plus favorable aux salariés avec la moitié des salaires comprise entre 1487 € et 1812 €, mais elle reste inférieure par rapport aux secteurs à forte proportion masculine.

Dans les secteurs de l'activité spécialisée, scientifiques et techniques et de l'industrie manufacturière, extractive et autre, deux secteurs à forte proportion masculine, la moitié des salaires est comprise respectivement entre 1450 € et 1918 € pour le premier et 1599 € et 2000 € pour le second.



Comparatif avec les années précédentes

	Diplômés 2015	Diplômés 2016	Diplômés 2017
En emploi	77,1 %	75,9 %	75,8 %
Salaire médian	1500	1600	1658
Emploi stable	75,4 %	76,7 %	78,1 %
Emploi de niveau ingénieur, cadre	14,0 %	17,9 %	22,2 %
Emploi de niveau intermédiaire	79,9 %	70,0 %	64,7 %
Emploi jugé globalement satisfaisant	89,6 %	92,2 %	95,4 %

Par rapport aux cohortes des diplômés des années précédentes interrogées dans les mêmes conditions, on observe une baisse du nombre de diplômés en situation principale d'emploi 30 mois après l'obtention du diplôme.

Trois quarts des diplômés en emploi occupent un emploi stable. La part des emplois stables est en hausse.

La satisfaction relative à l'emploi reste très élevée et est en hausse.

La durée moyenne de recherche du premier emploi a été de 4,3 mois.

Le nombre moyen d'emplois occupés est de 1,6 par diplômés sur les 30 derniers mois.

Les poursuites immédiates d'études

Bien que la Licence Professionnelle ait vocation à insérer le diplômé directement sur le marché du travail, certains ont choisi de poursuivre des études. Cette situation concerne 36,9 % des répondants.

Au moment de l'enquête, près d'un titulaire de Licence Professionnelle sur dix (14,3 %) est toujours en situation de poursuite ou de reprise d'étude, essentiellement en Master (46,8 %) ou dans une école d'ingénieurs (21,0 %). Les autres s'orientant en Diplôme de Comptabilité et de Gestion (6,5 %) ou dans un autre diplôme (25,8 %).

Note méthodologique :

Cette enquête portait sur la situation des diplômés de la promotion 2016-2017 au 1er décembre 2018 et 2019, cette date d'observation était la même quelle que soit la date effective d'obtention du diplôme comprise entre juin et septembre de l'année 2017, correspondant ainsi à un temps d'observation de 18 et 30 mois pour une sortie en juin.

Contactés par mail et relancés téléphoniquement, les enquêtés avaient le choix de répondre directement par téléphone ou par Internet.

434 diplômés ont répondu à cette enquête, ce qui représente 53,8 % des 807 diplômés.